

Oléiculture

N°17

23 octobre 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

NUMERO SPECIAL

Mouche de l'olive

Drôme - ALERTE

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité des mouches sur le département. Les populations de mouches et les dégâts augmentent fortement.

Observez la situation de dégâts sur vos vergers pour définir vos stratégies : récolte olive de table, récolte huile, protections, stratégie de récolte précoce.

Autres secteurs – POINT DE VIGILANCE

Les conditions climatiques sont assez favorables à l'activité des mouches et au risque d'augmentation des dégâts. Les situations sont hétérogènes selon les secteurs, les variétés, les charges des arbres et les niveaux de protection.

Observez la dynamique des populations (piégeage) et les dégâts sur vos vergers pour définir vos stratégies : protections, stratégie de récolte précoce.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Observations

La dynamique des populations de mouches et le risque de dégâts augmentent sur de nombreux secteurs du bassin oléicole français.

Évaluation du risque

Il est important actuellement de suivre précisément l'évolution des populations et des dégâts de mouche sur vos parcelles.

Sur la Drôme, le risque est très fort.

Sur les autres secteurs, le risque est modéré à très fort selon les situations (secteurs, variétés, charges des arbres, niveaux de protection, ...).

Gestion du risque

Selon les niveaux de dégâts observés, les variétés, la charge des arbres, la maturité et le rendement, plusieurs stratégies sont possibles :

- **Renouveler la protection du verger (barrières minérales) jusqu'à la récolte pour limiter l'augmentation des dégâts (olives piquées, trouées, dalmaticquées).** L'augmentation des dégâts peut conduire à une perte de récolte (chute prématurée des olives) et à une baisse de la qualité des huiles.
- **Opter pour une stratégie de récolte précoce :** si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas continuer à protéger vos vergers, il est conseillé de récolter vos arbres avant le 15 Novembre (le cycle complet de la mouche de la pique au trou de sortie nécessite 3 semaines). Contactez votre moulin pour connaître ses modalités d'ouverture et de réception de vos récoltes.
- Si vous n'observez pas de dégâts et que la dynamique des mouches est faible sur votre secteur, vous pouvez définir vos dates de récolte en fonction de vos objectifs de production.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA